

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La MRC des Laurentides et la MRC des Pays-d'en-Haut dénoncent les compressions gouvernementales aux programmes de financement du transport collectif

Mont-Blanc, le 29 janvier 2026 — La MRC des Laurentides et la MRC des Pays-d'en-Haut expriment leur vive préoccupation à la suite des compressions récemment apportées par le gouvernement du Québec au *Programme d'aide au développement du transport collectif* (PADTC). Ces décisions fragilisent directement le maintien des services de transport collectif offerts à la population par l'organisme *Transport adapté et collectif des Laurentides* (TACL), dont les deux MRC assument conjointement la responsabilité.

Alors que les MRC s'attendaient à recevoir un financement équivalent à celui prévu dans la précédente mouture du programme, ce sont plutôt **750 000 \$** qui feront défaut pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027, compromettant la capacité de maintenir l'offre de services actuelle.

La situation est d'autant plus déstabilisante que la nouvelle mouture du PADTC, assortie d'un financement réduit, a été rendue publique tardivement, au début de décembre 2025, soit après l'adoption des prévisions budgétaires 2026 des MRC. Cette annonce oblige ainsi les MRC à composer avec des revenus moindres que ceux initialement planifiés, et ce, pour deux années financières consécutives.

Alors que la demande en transport collectif est en forte croissance sur nos territoires, les compressions surviennent à contre-courant des besoins réels de la population et des objectifs gouvernementaux en matière de mobilité durable. Les défis propres à nos milieux de vie — changements climatiques, vieillissement de la population, accès aux institutions d'enseignement pour les jeunes, coûts personnels et collectifs liés à l'automobile, mobilité des résidents permanents et des villégiateurs — justifieraient au contraire un accroissement de l'offre de transport en commun, tant pour les clientèles régulières que saisonnières.

Les nouvelles orientations gouvernementales compromettent toutefois la capacité des MRC à maintenir leur offre de services actuelle. À terme, il n'est pas acquis qu'elles puissent continuer d'offrir ce niveau de service essentiel à la population, en l'absence d'un financement adéquat, prévisible et véritablement adapté à leur réalité territoriale et démographique.

La situation est d'autant plus préoccupante que le gouvernement du Québec ne permet toujours pas au milieu municipal de recourir à des outils de financement adaptés aux particularités territoriales et démographiques des deux MRC. Une proportion significative des personnes qui fréquentent le territoire, tant en période estivale qu'hivernale, est composée de villégiateurs, d'excursionnistes et d'une clientèle touristique qui utilisent le réseau routier et les services de mobilité, sans que des mécanismes adéquats permettent de les faire contribuer au financement du transport collectif.

« Le transport collectif est essentiel à l'inclusion sociale, à la vitalité économique et à la transition écologique de nos territoires. Les compressions annoncées mettent en péril des services déjà fragilisés et laissent les MRC sans leviers suffisants pour répondre aux besoins croissants de la population. »

- Marc L'Heureux, préfet de la MRC des Laurentides

« Les coupures en transport collectif annoncées par Québec touchent directement les citoyens. Moins de services, moins d'options pour se déplacer et plus de contraintes pour les travailleurs, les étudiants et les aînés, sans parler des risques d'isolement pour les personnes vulnérables. Dans nos territoires, le transport en commun n'est pas un luxe, c'est un service essentiel. Réduire son financement, c'est pénaliser celles et ceux qui en dépendent au quotidien. »

- Catherine Hamé, préfète de la MRC des Pays-d'en-Haut

La MRC des Laurentides et la MRC des Pays-d'en-Haut joignent leur voix à celle des autres acteurs du monde municipal pour demander au gouvernement du Québec de rétablir les sommes retranchées et d'ouvrir la discussion sur des mécanismes de financement durables et adaptés aux réalités régionales. Les deux MRC réitèrent leur volonté de collaborer avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable afin de trouver des solutions concrètes et rapides aux enjeux actuels.

Sources :

Jérémie Vachon
Directeur général adjoint
MRC des Laurentides
819-425-5555 poste 1008
jvachon@mrclaurentides.qc.ca

Mylène Perrier
Directrice générale
MRC des Pays-d'en-Haut
450-229-6637 poste 107
mperrier@mrcpdh.org